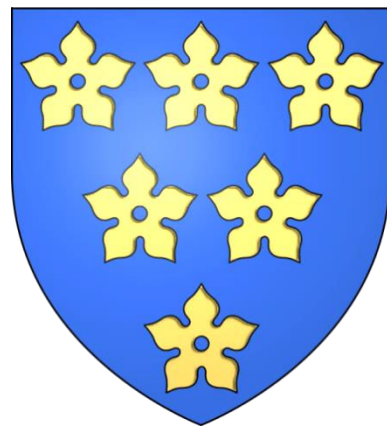


BULLETIN COMMUNAL DE BOLSENHEIM



S'BOLSEMER BLAETTEL

Les dernières nouvelles de Bolsenheim

A la une de cette parution :
Le réseau d'eau, une histoire vieille de 52 ans.



*Mais aussi : Plan du village, page
centrale détachable.*

S'BB N°5

De octobre 2015



Sommaire

- Sommaire 2
- Le mot du Maire 3
- Ecole de la Scheer ... une kermesse aux accents chantants 6
- Sur la place du village ! 10
- Quoi de neuf à Bolsenheim ? 13
- Vivre ensemble 18
- Vie associative : bougeons ensemble... 20
- Comptes-rendus des conseils municipaux 21
- Le budget communal 2015 27
- Infos, divers 29
- Note d'humour et culturelle ! 30
- Les jeux (pas que pour les enfants...) 31

Demande d'indulgence

Ce journal communal est réalisé par des personnes bénévoles et non spécialisées dans la rédaction éditoriale. Si toutefois, malgré le soin apporté à la vérification des informations une erreur venait à se glisser dans cette édition, soyez indulgents et faites-nous le savoir afin de la corriger.

Info flash

En raison des élections régionales des 06 et 13 décembre, la commune de Bolsenheim se trouve dans l'obligation de reporter la Fête des Aînés, généralement organisée le deuxième dimanche de décembre.

Elle aura donc, exceptionnellement, lieu le dimanche 17 janvier 2016, date que vous pourrez déjà noter sur vos agendas.

Nous regrettons de ne pouvoir maintenir la date habituelle et nous sommes certains de votre compréhension.

Le Maire et son Conseil Municipal

S'Bolsemer Blaettel, la publication de la Mairie de Bolsenheim.

Tél : 03 88 98 00 56 – Fax : 03 88 98 00 56

Courriel Mairie : mairie.bolsenheim@wanadoo.fr

Courriel Bolsemer: contact@bolsemer.fr

Equipe de rédaction :

Jérôme LAWI , Arnaud ANTONI-ARRUS, Catherine SCHMITZ, Sandrine TESORO, Patrick GIRARD

Directeur de la publication :

François RIEHL



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers Administrés, mes chers Amis,

Les Pouvoirs Publics, qu'ils soient de gauche ou de droite, incitent de plus en plus les communes à se fédérer au sein d'Intercommunalités fortes. L'objectif est de confier continuellement aux Communautés de Communes davantage de missions et de compétences que les communes ont du mal à assumer seules, en cherchant à réaliser des économies d'échelles. Ce renforcement se poursuivra encore à l'avenir, que nous le voulions ou non.

Aussi, pour ne pas subir ces évolutions mais au contraire les maîtriser, nous devons faire preuve d'une anticipation constante, dépasser l'esprit de clocher au profit d'une identité communautaire forte et équilibrée.

Les réformes législatives successives consacrent la montée en puissance de l'intercommunalité.

D'autre part, dans le cadre du Plan de redressement des Finances Publiques, l'Etat a décidé de baisser de manière très significative ses dotations aux collectivités. Il appartient donc à la commune de Bolsenheim de porter un œil attentif à ses dépenses. Quand une collectivité cherche à optimiser son budget de fonctionnement, elle étudie différentes modalités de gestion de ses équipements : la délégation à des intervenants extérieurs ou la gestion en interne. Je tiens, toujours et encore, à remercier les conseillers municipaux bénévoles pour leur aide, non négligeable, sans qui beaucoup de choses ne pourraient aboutir.

Après un été très chaud et lourd avec des orages parfois violents, l'heure de la rentrée a sonné !

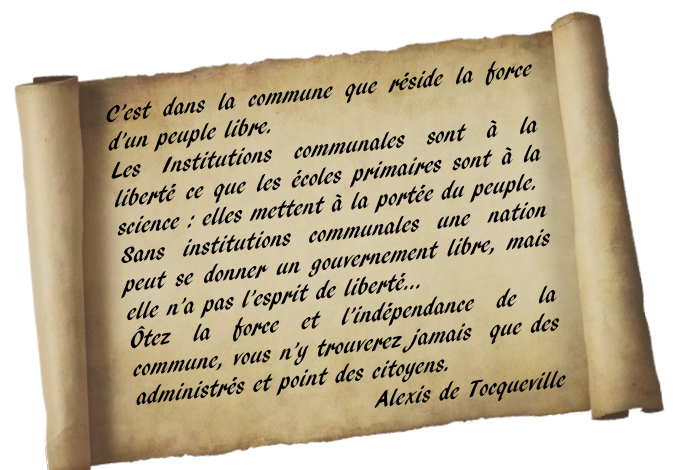
Comme chaque année, la Foire Européenne de STRASBOURG a donné le coup d'envoi de la rentrée socio-économique de notre région, tandis que nombre d'élèves et d'enseignants, auxquels je pense, ont retrouvé le chemin de l'école. La rentrée des classes, c'est toujours un moment magique, spécial et inoubliable pour les enseignant(e)s comme pour les élèves : on découvre de nouveaux visages, de nouveaux apprentissages, parfois un nouvel environnement scolaire et de nouveaux défis à relever.

Les premières couleurs de l'automne apparaissent. Aux géraniums ont succédé les chrysanthèmes, calunas et pensées. Les enfants sont fin prêts pour leurs deux semaines de vacances de la Toussaint. La fin de l'année 2015 approche, avec, en décembre, des élections régionales qui perturberont quelque peu nos habitudes festives.

Je m'associe à tout le Conseil Municipal pour vous souhaiter à tous un excellent dernier trimestre.



Votre Maire, François RIEHL





Travaux de voirie, rue principale

Réseau d'eau, une histoire vieille de 52 ans ...

Comme vous avez pu le constater, les canalisations d'eau potable de notre rue principale ont fait peau neuve. Dans cet article nous allons vous donner les détails de cette opération qui aura bousculé notre doux village au printemps.

Pour nous aider à répondre aux différentes questions que vous vous posez, nous avons demandé à Mme Céline OLTZ en charge de notre réseau au SDEA de bien vouloir nous expliquer en quoi consiste le renouvellement des canalisations.

BOLSEMER : Pourquoi le SDEA a-t-il décidé de changer les conduites d'eau ?

SDEA : D'une part, des fuites d'eau sur la canalisation apparaissent chaque hiver et engendrent des coûts d'intervention à répétition. D'autre part, les canalisations en fonte datant de 1952 (63ans) sont en fin de vie. Le SDEA vise un taux de rendement de 90% d'eau restitué. C'est-à-dire que sur 100 litres d'eau pompés dans le réseau, 90 litres doivent arriver chez l'utilisateur. Avec des canalisations vieillissantes, des fuites peuvent intervenir et nuire à ce rendement.

BOLSEMER : Qui décide de la mise en œuvre ?

SDEA : Il s'agit d'une commission locale constituée de membres experts du SDEA et d'un représentant de chaque village (*Notre maire, pour notre village*) du périmètre desservi par le réseau. Cette commission a pour but de cibler les priorités d'intervention avec pour objectif d'avoir en permanence des réseaux d'un rendement optimum.

Pour le renouvellement des canalisations de Bolsenheim, la décision a été prise en septembre 2014. Ensuite un appel d'offre a été lancé en mars et attribué à la société ROESSEL de Bischheim. Les travaux ont débuté en Avril 2015.

BOLSEMER : Quel est le déroulement des opérations ?

SDEA : Cela se passe en plusieurs étapes :

1. Gros œuvre :

- Ouverture de la chaussée pour visualiser l'ancienne canalisation. La tranchée est suffisamment large pour poser la nouvelle canalisation à proximité de l'ancienne.

2. Canalisation :

- Mise en place de la nouvelle canalisation à côté de l'ancienne à une profondeur de 1,20 m (norme pour les réseaux humides, contrairement aux réseaux secs qui sont à une profondeur de 0,60 m).
- De la laiterie au croisement rue de l'église : Les canalisations sont en PVC pression (bleu) de diamètre 110 mm à la place des anciennes en « fonte grise » de diamètre 80 mm.
- Du croisement rue principale - rue de l'église à la sortie du village côté Uttenheim : Les nouvelles canalisations sont en fonte ductile de diamètre 200 mm.
- Croisement rue principale – rue de l'église : une jonction d'un diamètre de 150 mm est posée pour le raccordement vers la rue de l'église.

3. Tests :

- Des essais d'étanchéité sont ensuite réalisés sur la conduite principale nouvellement installée, segment par segment, par une mise sous pression d'eau. Cette dernière est montée à 12 bars pendant 30min. Si elle ne chute pas, le segment est considéré OK.



Travaux, rue Principale



Mise en place des canalisations



Travail par aspiration des gravats



Raccordement transversal

4. Désinfection :

- Les tubes peuvent contenir des impuretés entrées pendant la phase d'installation, c'est pourquoi, une injection de PANOX (désinfectant pour eau potable et biodégradable) est faite dans les différents segments.

5. Analyse :

- A l'issue, des prélèvements sont réalisés pour des tests de potabilité de l'eau.

6. Purge :

- Lorsque les essais de potabilité sont déclarés positifs, les segments sont alors purgés (rinçage des canalisations).

7. Raccordement canalisation principale :

- Le tronçon de canalisation objet des travaux est déconnecté du réseau et obturé à chaque extrémité pour limiter la dégradation qui à terme provoquerait des affaissements de terrain.
- La canalisation principale nouvellement posée peut maintenant être connectée à ses deux extrémités au réseau existant, au niveau de la laiterie pour le côté nord et à proximité de la rue de la Mayenne pour le côté sud.

8. Raccordement des usagers :

- Ensuite les dessertes des usagers sont repiquées une à une sur la canalisation principale. Dans certains cas, cette opération aura permis de mettre en conformité certaines installations jusqu'au compteur.

BOLSEMER : *Combien cette opération a-t-elle coûté ?*

SDEA : Le SDEA a financé cette opération pour un montant de **116 419 €**.

BOLSEMER : *Combien de temps sont censées durer les nouvelles canalisations ?*

SDEA : La durée de vie est donnée pour **80 à 100 ans**.

BOLSEMER : *D'où vient l'eau de notre réseau ?*

SDEA : Bolsenheim est alimenté par les deux côtés :

- Côté Uttenhein : par le château d'eau de Huttenheim qui puise son eau dans le puits de Kertzfeld.
- Côté Schaeffersheim : Par le château d'eau d'Erstein qui puise son eau dans le château d'eau de Nordhouse qui lui-même puise son eau dans le puits de Hindisheim.

BOLSEMER : *Prochaine opération dans le village ?*

SDEA : Le SDEA va ajouter une nouvelle canalisation sous le futur itinéraire cyclable Bolsenheim-Schaeffersheim afin de remplacer l'existante qui se trouve sous les arbres.

Le budget le permettant, le remplacement anticipé de cette canalisation a été décidé afin d'éviter des travaux supplémentaires et de rouvrir ultérieurement l'itinéraire cyclable. Cette conduite d'alimentation est relativement simple à changer car aucun repiquage pour usager n'est à faire.



Raccordement au réseau



Le Maire et le chef de chantier



Germain Ricard: visite de chantier

Nous ne pouvions parler du chantier SDEA sans évoquer *Germain RICARD* qui nous a malheureusement quitté subitement en mai dernier.

Jeune et fringant méridional, il arrive à Bolsenheim en 1951 pour travailler au chantier d'adduction d'eau du village. Occupé à la pose de canalisation rue Principale devant le domicile des JAKOB, il lie connaissance avec la jeune Marie-Thérèse. Celle-ci ne parlant pas français, ils communiquent par gestes, mais finissent par tellement bien se comprendre qu'ils se marient l'année suivante et fondent une famille. Germain ne quittera plus Bolsenheim et ne retournera dans son Midi natal que pour les vacances.

Très attentif à ce chantier de rénovation, il ne manquait pas d'évoquer ses souvenirs avec son accent chantant toujours présent après plus de soixante années en Alsace.



Ecole de la Scheer ... une kermesse aux accents chantants

Les enfants de l'école de la Scheer ont fêté, le 28 juin dernier, la fin de l'année scolaire en entraînant parents et amis dans un voyage musical autour du monde.

C'est sous un magnifique soleil que tous les enfants ont entonné leur première chanson « Dire bonjour c'est joli », où les Hola, Biongiorno, Namaskaar et autre Salam Aleykoum nous apprennent à nous saluer dans toutes les langues du monde.



La compagnie aérienne locale a ensuite embarqué petits et grands pour une première escale en Amérique du Sud où les petits et moyens de maternelle se sont déhanchés sur un air de Samba après avoir mis en musique un conte brésilien avec leurs instruments « faits école » hautement colorés.



Puis direction l'Asie, et plus particulièrement la Chine avec ses dragons et ses gracieuses danseuses magnifiquement interprétés par les Grandes Sections.



Les CP/CE1 et les CE1/CE2 ont ensuite revêtu les couleurs de l'Afrique pour nous faire danser au rythme de 3 chansons envoûtantes.



L'Europe fut la dernière destination proposée par les CM1/CM2 avec un détour par l'Irlande, la Russie et l'Italie grâce à des chansons traditionnelles de chaque pays.

Pour adoucir le retour dans notre belle Alsace les enfants ont entraîné tout le public dans un amusant dernier chant commun dont les paroles et les gestes ont été repris par l'ensemble de l'assemblée enthousiaste.



Le spectacle s'est terminé en apothéose par un émouvant lâcher de ballons emmenant en voyage les magnifiques dessins réalisés par les élèves de l'école... peut-être pour un tour du monde !!

Plus tôt dans l'après-midi, les enfants avaient pu s'adonner à tous leurs jeux préférés (pêche aux canards, course en ballon sauteur, chamboule-tout...) grâce à un groupe de parents très motivés et une organisation sans failles de l'Association des Amis de l'Ecole de la Scheer (AAES). Pour parfaire cette belle journée, enseignantes, élus des 2 communes, parents et amis ont pu se réunir autour d'une délicieuse tarte flambée et partager un moment convivial précieux au sein de nos petits villages.

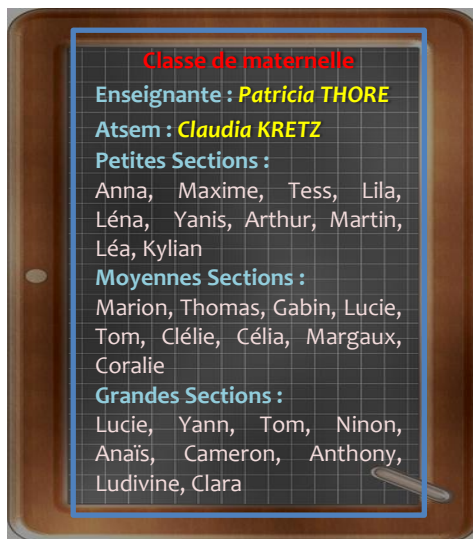


Zoom sur la rentrée

C'est tout en douceur que s'est effectuée la rentrée des classes ce mardi 1^{er} septembre, au sein de l'école de la Scheer, même si, comme il fallait s'y attendre, quelques larmes ont été versées...mais pas toujours par les enfants !

La composition des classes et de l'équipe enseignante a été un peu chamboulée cette année en raison de la fermeture d'une classe (Mme Bitzner ayant dû partir, ce sont les chanceux petits Nordhousiens qui bénéficient maintenant de son enseignement).

L'école se compose maintenant de 4 classes (maternelle, CP, CE1/CE2, CM1/CM2), soit 93 enfants répartis dans 3 bâtiments des 2 communes.



C'est donc à Uttenheim que les petits de maternelle ont courageusement quitté papa et maman, quelques-uns un peu anxieux, d'autres impatients de découvrir tous les trésors que renferment cette caverne d'Ali Baba qu'est l'école.

Les anciens des grandes classes ont vite repris leurs marques. Les CM1 ont rejoint leurs camarades les plus hauts gradés du CM2 à Uttenheim, tandis que les CP, CE1 et CE2 se réunissaient dans la cour de l'école de Bolsenheim.

Ils se sont tous retrouvés entre copains pour se raconter leurs vacances et leurs exploits avant que la cloche ne sonne le début d'une nouvelle année scolaire qui sera, espérons-le, pleine de découvertes.



Classe de CM1/CM2 Enseignante : **Estelle Schäfer**

CM1 : Emilio, Nathan, Lilian, Lénie, Marc-Loïc, Gauthier, Alexandre, Gaël, Annabelle, Laura, Tarah, Claire, Théo, Mathilde

CM2 : Marie-Hélène, Emmy, Axelle, Lisa, Charlotte, Noa, Enzo, Esther





Et voilà, le temps des vacances n'est plus désormais qu'un bon et chaud souvenir qui leur tiendra compagnie en attendant les suivantes .



Afin de réduire le temps d'attente des nourrices, les horaires de l'école élémentaire sont modifiés comme suit :

Lundi : 08h05 – 11h30 et 13h40 – 15h30
Mardi : 08h05 – 11h30 et 13h40 – 15h30
Mercredi : 08h05 – 11 h05
Jeudi : 08h05 – 11h30 et 13h40 – 15h30
Vendredi : 08h05 – 11h30 et 13h40 – 15h30





Sur la place du village !

Quelle effervescence à Bolsenheim !

C'est sous un soleil radieux et en musique que se sont ouverts, le 12 juillet dernier, les premiers jeux intervillages de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein organisés par le SAJI (Service Animation et Jeunesse Intercommunal).

Prévus au départ pour accueillir 10 équipes, ce ne sont au final que 4 équipes (Erstein, Nordhouse, Bolsenheim 1 et Bolsenheim 2) qui se sont formées pour s'affronter dans la bonne humeur et le fair play.

Chaque formation composée de jeunes et chapeauté par au moins 1 adulte s'est vu proposer huit jeux plus délirants les uns que les autres. Certains ont même nécessité l'installation de structures gonflables géantes.



Tous les participants ont donné le meilleur d'eux-mêmes, bravé les chutes, mouillé leur maillot, fait travailler leurs méninges et coordonné leurs mouvements pour faire gagner leur équipe. Les spectateurs n'ont pas été en reste et ont joyeusement encouragé leurs favoris.

Malgré 2 équipes engagées et l'avantage de jouer à domicile, Bolsenheim n'a pas réussi à remporter cette première édition et s'est fait détrôner par Nordhouse. Mais ce n'est que partie remise, la revanche sonnera bientôt.

Tout au long de la journée un stand de boissons et pâtisseries était ouvert, tenu par l'AAES (Association des Amis de l'Ecole de la Scheer) pour permettre à tous de se rafraîchir et reprendre des forces. Des tartes flambées et pizzas ont ravi les papilles gustatives des petits gourmands à midi.



Cette première édition a rencontré un vif succès auprès des participants et nous ne pouvons qu'encourager le SAJI à

renouveler l'expérience tout en leur souhaitant une participation croissante l'an prochain.



L'art du Graff s'invite sur les murs de l'arrêt de bus

A l'initiative du Service Animation et Jeunesse de la Communauté de Communes d'Erstein (SAJI) et en partenariat avec la commune de Bolsenheim, les jeunes du village ont été sollicités pour réhabiliter l'arrêt de bus du collège qui était en piteux état.

Ce sont donc 8 jeunes de 11 à 16 ans, motivés, qui se sont lancés dans le projet accompagnés des animatrices du SAJI et surtout de l'artiste graffeur professionnel David Bonfils.



Etape 1 : nettoyage et sous-couche

C'est armés de brosses, nettoyeur à haute pression, courage et ténacité que nos adolescents ont déversé des litres d'eau sur les parois du monument pour enlever des années de crasse accumulée. Même notre 2^{ème} adjoint a donné de sa personne en bravant le vertige, escaladant la face nord et nettoyant le toit de l'abribus.

L'eau ne faisant pas toujours des miracles, il a quand même fallu passer une sous-couche de peinture pour obtenir un support prêt à être témoin du talent des Bolsenheimois juniors.

GRAFF :
Inscription calligraphiée ou dessin tracé, peint ou gravé sur un support qui n'est normalement pas prévu à cet effet et qui a vocation à être artistique contrairement aux tags.

Etape 2 : concertation et concentration

Encadrés, guidés et encouragés par David Bonfils, ils se sont mis d'accord sur le thème de leur fresque, ont ébauché les premiers dessins et se sont entraînés à manier les bombes de peinture. Equipés d'un masque de protection ils ont usé de nombreux cartons passant de l'« art abstrait » au « surréalisme » et arrivant doucement, à force d'entraînement et de patience (qualité première de l'adolescent !), à du « figuratif » digne de ce nom.



Etape 3 : réalisation et admiration

Un peu hésitants au départ, un peu stressés sûrement aussi, nos artistes ont tout donné durant 2 soirées pour concrétiser ces semaines de travail. Les uns perchés sur un escabeau, les autres à genoux par terre, ils sont allés au bout de leur projet.

Au final, une magnifique fresque sur le thème du sport, des couleurs lumineuses et des sourires réjouis sur le visage de tous ceux qui sont venus les encourager et les féliciter.



Et maintenant, que voudriez-vous voir embelli dans le village ?

Dernière étape : Inauguration et consécration

Le 11 septembre, dernier acte de cette belle aventure. Jean-Marc Willer (président de la Comcom), Dominique Herbeth (vice-présidente en charge de la commission jeunesse), de nombreux représentants des communes voisines et une grande partie des élus de Bolsenheim se sont réunis autour des jeunes héros pour inaugurer officiellement ce chef d'œuvre.

Tous ont été unanimes pour apprécier le résultat et encourager ce genre d'initiative qui permet aux jeunes de s'investir dans leur village et d'y laisser une empreinte positive.



Quoi de neuf à Bolsenheim ?

Was gebs nei é Bolsene ?



Les résultats des maisons fleuries

Nous sommes le 07 août, il est 18h30, la température est caniculaire. Après quelques consignes, les 5 jurés accompagnés par les membres de la commission fleurissement enfourchent leurs fiers destriers pour une tournée épuisante de 2 heures. Épuisante, certes, mais les récompenses sont là, ce sont les résultats obtenus par certains passionnés. En effet, cette année tout n'était pas gagné d'avance, les fortes chaleurs et la sécheresse ont mis à rude épreuve nos fleuristes et paysagistes amateurs. Combien d'heures passées à biner, arroser, balayer et chaque jour recommencer. Un grand merci et bravo à toutes et tous.



Les membres du jury et de la commission fleurissement.

Juger, classer, un exercice peu aisé.

Le jury est formé de 4 jurés venant d'autres communes de la COMCOM. Le 5^e est un fleuriste professionnel.

En 1^{er} lieu, une préselection est faite par des membres de la commission fleurissement ainsi que le choix des différentes catégories. Ce dernier point reste le plus cornélien, l'idée étant de mettre en avant des personnes faisant des efforts de fleurissement mais n'ayant pas toujours l'espace nécessaire ou la maison idéale. Critères retenus pour cette année et communs aux 3 catégories :

- Quantité de fleurs en fonction de l'espace /20
- Qualité du fleurissement /20
- Originalité /10
- Entretien, propreté des abords /10

Grands espaces

Prix à 1^{er} : Arsène Muller, 2^e : Alain Seyler, 3^e : Michel Hahn, 4^e : André Schott, 5^e : Fernand Martz, 6^e : Raymonde Lawi.

Encouragements à Jean Gottar, Charles Kormann, Julien Muller, Marcel Weissenburger, Laurette Lourenco, Josée Kornmann, Gilbert Ackermann, Monique Grau, Joël Leibel.

Nominé mais hors concours à Jean-Marie Keller.

Cours, façades et petits espaces

Prix à 1er : Bernard Kruger, 2e : François Lemarre, 3e : Pierre-Michel Vigneau, 4e : Marcel Goetz, 5e : Michèle Schaal, 6e : Emmanuel Doucet, 7e Christian Lionnet.

Encouragements à : Daniel Schott, Patrick Milly, René Schaal, Roger Schall, Michel Reibel, François Reibel.

Nominé mais hors concours à : Patrick Girard, Patrick Hilbold, François Riehl, Gîte Sophie Coutaud.

Façades, balcons

Prix à 1er : Joseph Geistel, 2e : Jean-Pierre Werklé.

Encouragements à : Raymond Knopf, Wettling Jean-Claude.



Grand anniversaire

C'est avec grand plaisir que des membres du Conseil Municipal se sont déplacés au domicile de **M. Charles WEIMERT** pour fêter avec lui et sa famille son 80^e anniversaire.

Nous lui adressons nos sincères félicitations. Rendez-vous a été pris pour son 85^e anniversaire.



M. WEIMERT, sa famille et des membres du Conseil municipal



SAMU



Police
Gendarmerie



Pompiers



Toutes
urgences



E-mail : melanie.sur@ecotech-alsace.fr
mel : a.jund@ecotech-alsace.fr
Bureau : 09 54 64 32 42
Portable : 06 50 25 51 00

ÉLECTRICITE DE L'EHN

Alexandre GUG
06, route d'Osthouse
67150 Bolsenheim
Tél. 06 82 46 38 64
Mob. 06 82 46 38 64





• Couverture / zinguerie
• Entretien - réparation - rénovation toiture
• Habillage de cheminée / rives
• Mise en place de fenêtre de toit
• Étanchéité
• Isolation des combles / sarking

10 rue des Vosges • 67150 BOLSENHEIM
06 49 72 75 21 • contact@novopro-alsace.com



Oeufs et pâtes artisanales
Route d'Osthouse
67150 Bolsenheim
Tél 1 : 03 88 98 62 89
Fax : 03 88 98 99 89

Dépôt de pain, Epicerie Chez Christiane



Mardi au vendredi
de 6h à 9h
Samedi
de 6h à 10h00



GENDARMERIE ERSTEIN

03 88 98 01 45

SAMU SOCIAL

115

PHARMACIE GARDE

32 37

RESTOS DU CŒUR

03 88 98 25 73

CENTRE ANTI POISON

03 88 37 37 37

SOS MAINS 24/24

03 88 67 44 01

USINES MUNICIPALES

ERSTEIN

03 88 59 86 20

ELECTRICITE

(Sécurité, dépannage)

03 88 18 74 00

GAZ

(Sécurité, dépannage)

03 88 75 20 75

CARTES DE CREDIT

(Perte ou vol)

0 892 705 705



36, rue de l'Eglise,
67150 Bolsenheim
Tél . 03 88 98 00 12 / Mob. 06 99 13 94 10



GÎTES

« LE FRUITÉ » & « LE FLEURI »

Vanessa Leopold
Wendling Michael
Tél : 03 90 00 62 71



Les Authentics
Hébergements de prestige

www.lesauthentics.com

40, rue de l'Eglise
67150 Bolsenheim
Tél : 07 77 26 32 65



50a Rue Principale
67150 SCHAEFFERSHEIM
Tél. : 03 90 00 62 92

e-mail : ericfassel@free.fr

Web : www.charpentefassel.com

NEUF & RENOVATION



CHARPENTE

MACONNERIE

Petit travaux,
clôture, crépis



MAISON
OSSATURE BOIS

PLATRIERIE
PLACO



COUVERTURE

SUIVIE DE
CHANTIER
Plan



ZINGUERIE

TOUS
TRAVAUX clés
en mains par la
même entreprise



ISOLATION DE TOITURE



FENÊTRE DE TOIT (Velux)



BARDAGE



ETANCHEITE



Pensez à leur
témoigner votre
confiance !




schottmultiservices@free.fr
06 02 27 72 90
03 90 00 22 34
19, rue du Stade
67150 BOLSENHEIM

**CHAUFFAGE, SANITAIRE,
ASSAINISSEMENT ET
TERRASSEMENT.**

Ferme Riehl

Ail, Oignon, Echalote
Légumes de saison.

15, rue du château - 67150 Bolsenheim
Tél : / Fax : 03 88 98 05 33

TRAVAUX DE TERRASSEMENT

SARL LAWI

11, Rue du Château
67150 BOLSENHEIM
Port: 06.80.26.72.51
Tel: 03.88.98.98.02
claude.lawi@orange.fr



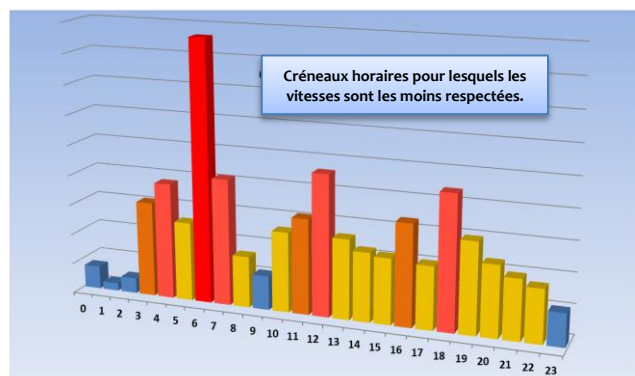


Vivre ensemble

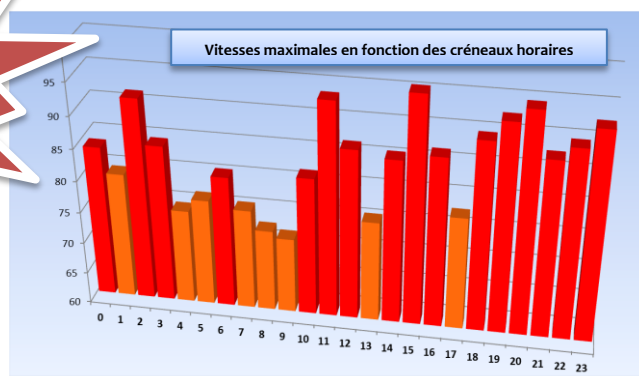
Radars pédagogiques

Nom de l'emplacement	Date du premier relevé	Date du dernier relevé
Rue Principale SUD	26/05/2015 10:58:29	08/10/2015 08:38:13
BILAN		
Nombre de véhicules estimé	79718	
Nombre de véhicules > 50 km/h	11176	
Nombre de véhicules estimé par jour	586	
Vitesse moyenne	41 km/h	
Vitesse maximale	96 km/h	

Seules les vitesses > à 60km/h sont prises en compte, pour réaliser les 2 graphiques.



Et pour vous, que représente la vie d'un enfant ?



Le tracé du rallye d'Alsace 2015 à Bolsenheim dévoilé !



Peut-être ne l'avez-vous pas encore remarqué, mais la rue du stade n'est plus. En effet, cela fait quelques temps que cette rue si paisible de notre commune, qui menait jusqu'à présent vers de belles balades, est devenue une épreuve spéciale de rallye. Elle a tout pour plaire aux Sébastien Loeb en herbe : double traversée du village (aller-retour), belle ligne droite depuis le cœur du village en chronos marathons (grâce au radar pédagogique), finish en courbe et parc assistance autour de l'anneau de pêche.

Mais voilà, cette longue spéciale que se dessinent quotidiennement les concurrents ne respecte aucune réglementation, pas même celle de la FAI ! Ne parlons même pas du code de la route !

Nous craignons pour la sécurité des riverains, petits et grands, mais aussi pour la propre sécurité des conducteurs ! Personne n'est à l'abri d'une sortie de route : un mur de clôture, un champ, l'étang...

Les élus veulent que cela cesse. C'est pour toutes ces raisons que la commune envisage très sérieusement la mise en place de ralentisseurs. De plus, la Gendarmerie d'Erstein a été avertie de la situation et des contrôles inopinés sont déjà programmés.

Il est bien dommage d'en arriver là. De la simple bonne volonté ainsi qu'un peu de civisme coûteraient bien moins cher à la collectivité et causeraient bien moins de soucis.





Un apéro mayennais made in Bolsenheim

Le vendredi 11 septembre 2015, la Mayenne était en fête à Bolsenheim. Non ! Ce n'était pas l'occasion d'un jumelage ou d'une rencontre entre des représentants de nos régions fleuries. Mais bel et bien un apéritif dans un coin de Mayenne en terre bolsenheimoise.

En effet, les riverains des rues de la Mayenne et des Lilas et leurs invités se sont réunis en plein cœur du lotissement pour un apéritif sous le soleil radieux de notre belle commune.

C'était l'occasion pour les nouveaux et moins nouveaux Bolsemer de se rencontrer et d'échanger. Rien de tel pour faire vivre Bolsenheim !

La commune félicite l'ensemble des Bolsemer présents et surtout ceux qui étaient à l'initiative de cette soirée. Nous espérons voir ce type de moment convivial se répéter et pourquoi pas même se développer ailleurs dans le village.



Un petit retour vers le passé



Souvenirs de la jeunesse bolsenheimoise : qui sera en mesure d'identifier ces charmants bambins ?



Vie associative : bougeons ensemble...

Don du sang à UTTENHEIM

Chers amis donneurs,

Le lundi 7 septembre 2015, lors de la collecte de sang à Uttenheim, en temps que Présidente de l'amicale des donneurs de sang de Bolsenheim/Uttenheim, j'ai eu le grand plaisir d'accueillir 45 donneurs. Ceux-ci se sont déplacés pour donner de leur temps, de leur personne et de leur sang afin de venir en aide aux malades. Je tiens à remercier chaleureusement les donneurs fidèles et tout particulièrement les nouveaux donneurs qui sont venus rejoindre les membres de notre amicale et étoffer ainsi les rangs des donneurs de sang bénévoles. N'oubliez pas que 121 poches de sang ont été récoltées cette année.

S'il y a bien une chose à retenir, c'est que nos amicales dans les villages sont les piliers du don du sang bénévole et que c'est vous donneurs, futurs donneurs qui faites vivre ces amicales, au service des malades ! Elles ont besoin de vos efforts et de votre soutien. Nous comptons sur vous, les malades comptent sur vous. Un peu de votre temps et de sang donné, c'est une vie sauvée.

Encore Merci. Très amicalement
Suzanne Peter



Marche des donneurs de sang de UTTENHEIM & BOLSENHEIM



Un moment important de l'année qui témoigne du dynamisme de notre Amicale des donneurs de sang bénévoles UTTENHEIM-BOLSENHEIM est notre très appréciée marche du cœur que nous organisons depuis des années le premier dimanche d'octobre et qui maintenant fait partie des traditions.

Cette année l'Amicale nous invitait à une escapade du côté de la Serva et du col de la Charbonnière en passant par la tour du Champ du Feu à 1099 mètres, le point culminant du Bas-Rhin.

Tout le monde était au rendez-vous à 08h30 pour un voyage en autocar sous une ambiance automnale.

A l'arrivée à la Serva, tout commence par un gobelet de café, jus de fruits et un morceau de tresse. Forces étant prises, nous cheminons à travers la forêt, puis les pelouses alpines et les tourbières pour arriver à la Tour Belvédère du Champ du Feu érigée en 1898 à l'occasion du 25ème anniversaire du Club Vosgien. Le temps d'une photo-souvenir et c'est reparti, avec un soleil de moins en moins timide, et pour destination l'auberge HAZEMANN, où nous attend un délicieux et roboratif repas marcaire.

Après cet intermède gastronomique, nous repartons sous un magnifique soleil automnal sur les chemins forestiers en direction du col de la Charbonnière, situé à 961 mètres d'altitude. C'est là que nous attend notre autocar, ce qui signifie que la journée arrive déjà à son terme, journée qui s'est déclinée dans la joie et la bonne humeur, à la plus grande satisfaction des participants d'avoir passé une magnifique journée ensemble.

UTTENHEIM

- lundi 1 février 2016 (17h30 - 20h30),
- 9 mai 2016,
- 12 septembre 2016.

Et si vous donniez vos plaquettes !

Lorsque la maladie (leucémie, aplasie médullaire) ou les traitements lourds (chimiothérapie, radiothérapie) empêchent la fabrication de cellules sanguines par la moelle osseuse, le malade est dit en aplasie. La transfusion régulière de plaquettes permet alors d'éviter les risques d'hémorragies mettant en jeu la vie des malades.

Pour donner ses plaquettes, il faut être majeur et avoir entre 18 et 65 ans.

Comment ça se passe ?

Le sang prélevé est séparé en ses différents composants. Les plaquettes sont alors collectées dans une poche pouvant contenir jusqu'à 650 ml, soit environ 6 fois plus que lors d'un don de sang total. Ainsi, un seul don permet de répondre aux besoins d'un malade ! Les plaquettes ne se conservent que 5 jours : pour faire face aux besoins, des dons réguliers sont donc indispensables.

On peut donner ses plaquettes jusqu'à 12 fois par an, en respectant un intervalle d'au moins 4 semaines.





Comptes-rendus des conseils municipaux

Résumé succinct des délibérations du Conseil Municipal des 20 juillet et 03 septembre:

(Nota : l'intégralité des délibérations peut être consulté en mairie)

	20/07/2015	03/09/2015
Nombre de conseillers élus	11	11
Nombre de conseillers en fonction	11	11
Conseillers présents	8	9
Absent(e)s excusé(e)s	Mme Sophie COUTAUD M. Jean-Marie KELLER M. Jérôme LAWI	M. Michel WISSER Mme Sandrine TESORO
Assiste à la séance	Néant	Néant

EVALUATION DU PERSONNEL : DETERMINATION DES CRITERES D'EVALUATION DANS LE CADRE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL.



Le Maire explique à l'assemblée que l'entretien professionnel est rendu obligatoire pour l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux, en lieu et place de la notation qui est abandonnée et caduque dans toute la Fonction Publique.

Ce dispositif concernera tous les fonctionnaires de la collectivité et s'appliquera obligatoirement pour l'évaluation des activités postérieures au 1er janvier 2015. Les modalités d'organisation de l'entretien professionnel sont fixées par le décret n° 2014- 1526 du 16 décembre 2014.

Voté à l'unanimité après délibération.

Fixée par décret n° 2014- 1526 du 16/12/2014

...
La valeur professionnelle du fonctionnaire est appréciée en fonction de la nature des tâches qui lui sont confiées et du niveau de responsabilité assumé. Ils portent notamment sur:

- les résultats professionnels obtenus par l'agent et la réalisation des objectifs,
- les compétences professionnelles et techniques,
- les qualités relationnelles,
- la capacité d'encadrement ou d'expertise ou, le cas échéant, à exercer des fonctions d'un niveau supérieur.

...

LOTISSEMENT « LA MAYENNE » - PLUS VALUE DU MATERIEL D'ÉCLAIRAGE

Vu les travaux d'éclairage public devant être réalisés par le lotisseur dans le lotissement « La Mayenne ».

Selon la directive DEEE relative aux déchets d'équipements électriques, ces luminaires atteignent des objectifs de valorisation supérieure à 82. Le luminaire Coralie 557 est une solution élégante qui s'intègre idéalement.

Etant donné le choix des candélabres fait par le lotisseur, en concertation avec la commune, le Maire présente le devis concernant la plus-value pour fourniture et pose d'ensemble CORALIE 557 led 32W en lieu et place des ensembles AMBIANCE 70W prévus initialement au marché.



Surcoût :
2.830 euros HT, soit
3.396 euros TTC

Pour limiter la consommation énergétique et s'approprier les nouvelles technologies, Le CONSEIL MUNICIPAL accepte, et charge le maire de signer le devis. La facture devrait encore être payée sur le budget 2015.

CLASSEMENT AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Vu la demande du 5 juin 2015 de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Afin de pouvoir procéder au classement définitif au titre des monuments historiques des objets suivants qui ont été inscrits au titre des monuments historiques le 17 septembre 2012 :

Ornement blanc, comprenant une chasuble, une étole, un manipule, un voile de calice et une bourse de corporal,

Le conseil municipal décide (par manque d'informations) de reporter ce point à une séance ultérieure, après avoir consulté la Présidente du Conseil de Fabrique concernant l'inventaire, la conservation et la responsabilité vis à vis de ces objets dans le futur.

FISCALITE PROFESSIONNELLE UNIQUE - MODIFICATION DU MONTANT DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION.

Suite à l'instauration du régime de la fiscalité professionnelle unique à la date du 1^{er} janvier 2015, plusieurs éléments nouveaux concernant la fiscalité professionnelle des communes pour l'année 2014, ont été communiqués par l'administration fiscale.

- D'une part, une régularisation de la Part Salaires entre les montants pour l'exercice 2013 et l'exercice 2014 est à prendre en compte pour l'ensemble des communes :
- D'autre part, une erreur relative à l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER) a donné lieu à un versement complémentaire à la Ville d'ERSTEIN d'un montant de 28.431 € au titre de l'exercice 2014.



Ces éléments doivent être réintégrés dans le produit de fiscalité professionnelle de référence et donner lieu à une rectification des attributions de compensations versées aux communes bénéficiaires. La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées a donné un avis favorable à cette modification.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et :

- Vu le code général des impôts et notamment son article 1609 nonies C ;
- Vu la délibération du Conseil Communautaire du 1er juillet 2015 relative à la modification du montant des attributions de compensation ;
- Considérant les éléments nouveaux concernant la fiscalité professionnelle des communes pour l'année 2014 communiqués par l'administration fiscale ;

Décide de valider à l'unanimité les montants des attributions de compensations aux communes bénéficiaires comme définies en colonne « attribution ».

Commune	Montant attribution de compensation 2015		
	Prévisionnel	Part Salaires	Attribution
BOLSENHEIM	6 577 €	-13 €	6 564 €
ERSTEIN	4 745 494 €	-13 225 €	4 159 865 €
HINDISHEIM	126 978 €	-200 €	126 778 €
HIPSHEIM	20 883 €	-126 €	20 757 €
ICHTRATZHEIM	9 571 €	-25 €	9 546 €
LIMERSHEIM	17 119 €	-33 €	17 086 €
NORDHOUSE	260 372 €	-616 €	259 756 €
OSTHOUSE	39 108 €	-58 €	39 050 €
SCHAEFFERSHEIM	86 868 €	-212 €	86 656 €
UTTENHEIM	4 992 €	-13 €	4 979 €
Total	5 317 962 €	-14521 €	4 731 037 €

MISE EN ŒUVRE D'ENDUITS BICOUCHE CHEMIN VIEHWAJ (FIEHWEG)

Sur la base d'une réalisation en une intervention regroupée avec les chemins de l'association foncière, le maire détaille les travaux envisagés sur le chemin Viehwaj (Fiehweg) jusqu'au pont de la Scheer ainsi qu'une modification du dévers du même chemin au droit de l'étang de pêche, pour un montant total de 10.120 euros HT, soit 12.144 TTC.

Le Conseil Municipal accepte le devis le plus avantageux, à savoir celui de l'entreprise VOGEL, décide le lancement des travaux au plus vite et charge le Maire de signer le devis.

CONVENTION FOURRIERE SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX DE MOYENNE-ALSACE

La SPA de Strasbourg, à laquelle la commune de Bolsenheim avait adhéré n'a pas remporté un nouvel appel d'offre après la délocalisation du refuge par l'Eurométropole. Elle ne sera donc plus en mesure d'assurer pour notre commune le service de fourrière. C'est donc la SACPA qui s'y implantera et qui a proposé ses services à la commune de Bolsenheim.

Mais, vu le coût assez élevé que propose la SACPA et vu les très rares interventions effectuées sur Bolsenheim ces dernières années, le maire s'est renseigné à la fourrière de Ebersheim (SPA de moyenne Alsace) qui propose un tarif moindre (forfait de 0,90 euros par an et par habitant) pour des services qui devraient convenir à la Commune de Bolsenheim.

Ayant entendu les arguments du maire et après lecture de la convention proposée le conseil municipal décide, toutefois, avec 3 voix pour, 4 abstentions et 2 voix contre de ne pas adhérer à la SPA de Moyenne Alsace et charge le maire de consulter la Communauté de Communes à ce sujet étant donné que toutes les communes sont concernées par le même problème mais aussi de voir si une telle adhésion a un caractère obligatoire.

Points de litige

- Délai d'intervention 12 heures maximum sur appel de la commune.
- Les animaux domestiques morts doivent être ramenés par un agent communal.
- Les honoraires d'un vétérinaire seraient pris en compte par l'association, uniquement si les animaux blessés sont transportés par les pompiers ou un agent de la commune (uniquement chez le vétérinaire de la SPA Moyenne Alsace ou en cas d'urgence chez le vétérinaire le plus proche avec accord au préalable d'un représentant de la SPA).
- A défaut d'accord, la commune serait responsable des frais engagés.



MARCHE EXTENSION DU CIMETIERE : ATTRIBUTION DES LOTS

- Vu l'appel à la concurrence du 16/07/15 en procédure adaptée pour l'extension du cimetière concernant 4 lots
- Suite à l'ouverture des plis du 18/08/2015 et à la réunion d'attribution des lots,

Le conseil municipal décide d'attribuer, sur avis de la commission appels d'offres, les lots comme suit :

Lot	Entreprise	Adresse	Montant HT
VRD	SATM	Route de Meistratzheim – 67210 - VALFF	16 368,00 €
Gros œuvre	WEHREL	297, rue Principale – 67210 - VALFF	21 993,20 €
Serrurerie	BIECHEL	51, route d'Erstein – 67150 OSTHOUSE	2916,00 €
Clôture brise vue bois	SCHULER	2, allée de l'Europe – 67140 BARR	5 240,00 €

CONTRAT DE TERRITOIRE DU PAYS D'ERSTEIN 2015-2016

La baisse des subventions de 20% ainsi que la fin des contrats de territoire (aide départementale) au 31/12/2016 nécessite d'inscrire rapidement des projets au contrat de territoire.

C'est pourquoi, à la suite de la réunion du 24/09/15 avec M. Laurent KRANCKENBERGER, Délégué de la direction Générale du Conseil Départemental, et Mme Laurence MULLER-BRONN, 1ère Vice-Présidente du Conseil Départemental, le Maire présente, le tableau de synthèse des projets proposés par la Commune de Bolsenheim dans le cadre du futur contrat de territoire.

Projets à inscrire	Projet structurant	Montant HT		Taux proposé	Montant de la subvention
		Prévisionnel	Eligible		
Voirie communale : entrée Nord & Sud du village	Non	30 000,00 €	30 000,00 €	44,00 %	13 200,00 €
Voirie communale : rue des Vosges et des Vergers	Non	31 000,00 €	31 000,00 €	44,00 %	13 640,00 €
Voirie communale : chemin du Viehwaj (Fiehweg)	Non	10 120,00 €	9 070,00 €	44,00 %	3 990,00 €
Ecole maternelle : double vitrage	Non	20 000,00 €	20 000,00 €	44,00 %	8 800,00 €
		91 120,00 €	90 070,00 €		39 630,00 €

POINTS DIVERS.

Espaces verts et fleurissement

M. Patrick GIRARD déplore le dépérissement de plusieurs arbres et de nombreuses fleurs suite aux fortes chaleurs.

Remerciements à M. et Mme Alain SEYLER pour un bac à fleurs hexagonal mis en place sur le terrain communal en face de leur domicile.

Les bordures vers Uttenheim sont prêtes à être plantées. Ce sera fait la première semaine de novembre à la fin des travaux sur un mur limitrophe aux plantations.

Communication

M. Patrick GIRARD propose d'étudier un changement de prestataire pour l'impression du Bolsemer Blaettel. Une économie de 130 € pourrait être réalisée. La qualité du papier est différente. M. GIRARD fait tourner un exemplaire édité par ce prestataire et tous les membres en sont satisfaits.

Radar pédagogique

M. Patrick GIRARD annonce qu'une maintenance a été effectuée sur le radar pédagogique et a reçu une mise à jour du logiciel ICARE permettant le traitement des données après avoir trouvé un bug sur ce dernier.

Acquisitions

M. Arnaud ANTONI-ARRUS propose l'acquisition:

- ✓ Range vélo.
- ✓ Distributeur de sachets pour déjections canines
- ✓ But à installer sur le terrain des jeunes : il a demandé des devis auprès de la société qui avait le marché lors de la conception de l'aire de jeux. Un simple but posé s'élève à environ 3.500 € HT. Un but combiné s'élève à 4.300 € HT + 1.500 € de pose. Les devis ont été sollicités. Au vu du coût très élevé, les conseillers s'interrogent sur la possibilité d'une pose par la commune ou de la construction de la structure par la





commune elle-même ; mais après rentre en jeu le problème de la responsabilité et de la conformité. M. Patrick GIRARD propose de faire une demande de sponsoring à certaines entreprises locales, qui vise en premier lieu à soutenir les jeunes. Les conseillers décident, pour le moment, de laisser le but de côté car trop cher.

M. Albert HARTMANN propose d'acheter un radiateur électrique mural pour la boulangerie (pas d'objection de la part des conseillers).

Journée inter-villages

M. Patrick GIRARD déplore le manque de civisme de la part de certains parents et/ou animateurs, pour les nombreux mégots trouvés dans l'aire de jeux des enfants, jetés forcément le jour de cette manifestation.

Boulangerie

Devis demandé par M. Albert HARTMANN pour la mise aux normes électriques.

Eglise

M. Albert HARTMANN fait le rapport suite au passage de la commission de sécurité de l'arrondissement et met l'accent sur la sirène qui ne fonctionne pas malgré l'intervention de l'électricien.

Ecole

M. Albert HARTMANN a sollicité des devis pour la réfection de la peinture avec fibre au plafond ainsi que pour le changement des fenêtres. Il est à noter que ce changement ne pourra être réalisé qu'en 2016 puisque c'est un projet qui est susceptible d'être éligible à la **Dotat**ion d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

M. Arnaud ANTONI-ARRUS soulève un problème de plancher dans la classe de Mme BENOIT.

Il serait souhaitable que la salle attenante à la salle périscolaire servant au stockage du matériel et accessoires périscolaires soit rangée. Une aide du personnel communal est possible.

Mme Catherine SCHMITZ à besoin d'un bahut de rangement, pour sa classe maternelle en remplacement de celui existant en fin de vie. A l'issue d'une prospection, le conseil municipal a retenu l'offre la plus intéressante à savoir celle de la menuiserie ébénisterie ERHARD Roger pour la somme de 1 480€ HT soit 1 776€ TTC.

Site Internet

Monsieur Jérôme LAWI informe les membres du conseil que les 02 et 10 septembre, les 4 entreprises retenues après une présélection ont été auditionnées. L'une des 4 entreprises candidates sera sélectionnée le 23 septembre pour la réalisation des 11 sites internet de la communauté de communes.

Audit campanaire

Suite au passage de la Commission de Sécurité, il faut faire un audit campanaire (audit du beffroi). Un devis est présenté par le maire et s'élève à 748 euros HT, soit 897.60 euros TTC. Vu, la nécessité pour la Commission de Sécurité, les conseillers n'émettent aucune objection.

Week End Attelage

M. Arnaud ANTONI-ARRUS adresse ses félicitations aux bénévoles et aux élus pour cette manifestation qui était très bien, mais il trouve dommage qu'il n'y ait pas eu plus de communication.

Rappel : le maire et les adjoints ont rencontré le président et la secrétaire de l'ASRAA (Association Sportive Régionale d'Alsace) à deux reprises afin de suivre la préparation de la manifestation. Des recommandations, notamment quant à la communication, avaient été données (ex. : office du tourisme, commerces à proximité, panneaux aux entrées de la commune). Mais celles-ci n'ont pas été suivies d'effet. C'est dommage ! Le rangement et le nettoyage des lieux n'étaient pas satisfaisants et le tri des poubelles n'a pas été fait correctement (malgré la mise en place de poubelles supplémentaires), de plus de l'huile a été déversée dans le siphon et le parquet de la salle était mouillé. Au vu des subventions perçues de la Communauté de Communes et la Commune + paiement du vin d'honneur par la commune, le conseil municipal trouve regrettable qu'il n'y ait pas plus d'implication et d'engagement (une impression que l'Association en profite juste pour utiliser l'emplacement). Sans parler de l'aide, autre que financière, apportée par la commune. M. HARTMANN soulève le fait que des arbres ont été mal élagués et n'avaient pas à l'être.



Divers

M. Jean-Marie KELLER signale qu'à la fin de la rue de la Mayenne, le gravier coule dans son verger. Il lui est proposé de faire un courrier à l'entreprise chargée de la voirie avec copie à Mme Michèle SCHAAL.

M. Jean-Marie KELLER indique, que par forts orages, il y a des inondations chez lui. Le problème devra être constaté sur place lors de futurs orages afin de mettre en évidence le problème.



Etat civil

Naissances

- **Théo GARGOWITSCH LITTOLFF**, né le 15/09/2015 à Sélestat de Jonathan GARGOWITSCH et de Stéphanie LITTOLFF.
- **Mathis, Maël SIEGEL**, né le 30/7/2015 à Strasbourg de Michael SIEGEL et de Aurélie HELFTER.
- **Robin MULLER**, né le 5/6/2015 à Strasbourg de Eddy MULLER et de Aline BERNHART.



Décès

M. le Maire, ses Adjointes et le Conseil Municipal s'associent à la peine de la famille et présentent leurs sincères condoléances.



François, Joseph, René REIBEL

- né le 26/09/1935 à Bolsenheim
- décédé le 03/09/2015 à Sélestat
- Conseiller Municipal de 1971 à 1977
- 1^{er} adjoint au maire de 1977 à 1995
- Sapeurs pompier de 1957 à 1986



C'était hier, enfin presque ! Les Von Bolsenheim à Sempach



Le village de Bolsenheim est aujourd'hui un petit village de 500 habitants, mais un petit village avec une riche histoire. Le récit de la bataille de Sempach en 1386 en témoigne.

Sempach (Suisse), 9 juillet 1386

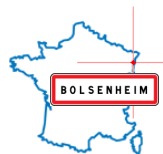
" Où les bûcherons suisses abattaient les chevaliers nobles comme on équarrit des troncs de sapins."

Dans un dernier rôle, maint chevalier a maudit ces grands diables déchaînés de Suisses qui se sont taillés la victoire à coups de hache dans les entrailles de l'armée du duc d'Autriche. Ce 9 juillet 1386, à Sempach, six heures durant, ce fut le plus atroce carnage jamais vécu de mémoire de soldat.

Le duc Léopold d'Autriche avait aligné 1676 chevaliers d'élite, 400 trouvèrent la mort dans la bataille.

L'armée populaire des Confédérés suisses comptait 1500 hommes, seuls 120 périrent. De toute évidence, le duc d'Autriche, lui-même tué au combat, a entraîné dans une hécatombe la chevalerie de la vallée du Rhin.

Pour comprendre en quoi ce triste épisode fait partie de l'Histoire de Bolsenheim, il faut tout d'abord rechercher comment nous en sommes arrivés là.



Pourquoi ce massacre ?

1

Depuis 1385 les villes suisses, et en particulier Lucerne, tentaient de se libérer de la férule autrichienne. Le 28 décembre 1385, les Lucernois investirent Rottenburg, la cité habsbourgeoise. Ce qui n'était pas du goût du duc d'Autriche. Les Autrichiens ripostèrent. Le duc Léopold de Habsbourg leva une armée pour châtier l'insolence des Suisses. Il mobilisa la chevalerie de l'Allemagne du Sud, du Rhin et de l'Helvétie demeurée fidèle à la Maison d'Autriche ainsi d'ailleurs que des vassaux de partout. Les villes autrichiennes envoyèrent chacune un contingent de miliciens. Des mercenaires de Brabant et même du Tyrol grossirent ces effectifs.

La chevalerie d'Alsace d'obédience habsbourgeoise avait répondu d'enthousiasme à l'appel aux armes. C'est à ce moment que les Von Bolsenheim, nobles du village, entrèrent en bataille.

Le duc rassembla sa troupe à Sursee où se tint un conseil de guerre pour arrêter les ultimes dispositions de la campagne.

Le choix du terrain.

2

Le matin à l'aube, l'armée ducale se mit en marche sous le haut commandement du bailli autrichien Jean de Truchsess de Waldburg et du sire Jean d'Ochsenstein. Son avant-garde progressait sur la route qui longe le lac de Sempach. Non loin du lieu-dit Meyerholtz, entre Sempach et Hildisrieden, à six lieues (environ 26 km de Lucerne), elle se heurta à l'armée des Confédérés. En cet endroit le terrain est accidenté, malaisé aux mouvements de cavalerie. Les Suisses avaient admirablement choisi le champ de bataille.

Les bûcherons.

3

Alors que les Autrichiens s'attendaient à un combat classique, lance contre lance, cheval contre cheval, ils trouvèrent devant eux une armée de bûcherons : « *des hommes hirsutes, aux jambes nues, sans cuirasses, ni casques, frappant dur de leurs haches, comme on abat des sapins, cassant la tête des blessés tombés de cheval, coupant l'oreille, le doigt ou la main de l'adversaire hors de combat pour l'emporter en guise de trophée* ». Seule la première ligne des Confédérés était armée de halberdes. Du côté de la chevalerie, ce fut un déploiement d'armes : « *des lances de trois mètres, des épées de combat, des dagues et des poignards* ».

Les chevaliers portaient leur lourde armure, la cotte de mailles, la cuirasse de fer, genouillère et jambière, le bassinet à visière pour protéger le visage.

Deuxième engagement.

5

Dans un premier assaut les confédérés tinrent en respect la charge des Autrichiens puis, au deuxième engagement, les suisses essayèrent une attaque extrêmement brutale et meurtrière. Il était près de midi. Les combats duraient depuis plus de trois heures déjà, lorsque la bataille entra dans une phase décisive. Les confédérés se déployèrent, percèrent sur un large front les rangs des chevaliers qui, désarçonnés, s'empêtraient dans leur équipement trop lourd et rôtièrent littéralement sous leurs armures de fer exposées au soleil. La grande bannière autrichienne fut submergée. Le duc Léopold et son entourage se jetèrent dans la mêlée. Reconnu et assailli de toutes parts, le prince succomba. Aussitôt ce fut la confusion générale. Les valets d'armes s'enfuirent avec les chevaux, puis les mercenaires, enfin les 1200 chevaliers encore valides tournèrent bride. La défaite autrichienne était consommée.

Du côté des vaincus on impute la débâcle à la chaleur, au manque d'organisation, à la trahison.

Les Suisses par contre, attribuent leur victoire à l'héroïsme d'un des leurs. Arnold de Winkelried qui voyant que ses compatriotes ne parvenaient pas à rompre le mur des piques ennemies, s'avança seul et cria : « **Prenez soin de ma femme et de mes enfants** ».

Puis il embrassa d'un large mouvement le plus possible de piques dirigées sur lui qui le transpercèrent. Les Confédérés s'élancèrent par cette brèche et taillèrent en pièces les Autrichiens. Il était deux heures de l'après-midi. La bataille de Sempach avait duré six tours d'horloge.

En dénombrant les morts de cette mémorable bataille, les noms de plus de 60 nobles alsaciens et de familles alliées de la noblesse rhénane furent relevés. La cavalerie alsacienne aura subi une saignée telle qu'il n'est plus de famille noble de la région qui ne soit en deuil pour un ou plusieurs parents.

Parmi les morts figuraient pour la proche région: Henri, Diebold, Pierre et Gauthier d'Andlau, Jean et Gauthier de Schoenau, ainsi que : Pierre de Bolsenheim, et Conrad de Bolsenheim, le seigneur de Kraft.

Premier choc.

4

Le choc eut lieu peu après huit heures. Les Confédérés étaient disposés en fer de lance. Face à eux. L'avant-garde autrichienne formée de jeunes chevaliers, avait mis pied à terre, laissant les destriers à l'abri derrière le front. Le duc Léopold suivait à cheval, escorté du gros de la cavalerie. Les mercenaires des milices formaient la seconde ligne.

Merci à M. Hermann d'avoir partagé ses recherches sur l'histoire de Bolsenheim.





Le budget communal 2015



Dans cette période économiquement instable, l'Etat a mis en place, dans le cadre de la loi de finances 2015, un important plan de réduction des dépenses publiques. Les collectivités locales en sentent et en sentiront encore longtemps l'impact. 11,5 milliards d'euros de dotations de l'Etat aux collectivités de moins jusqu'en 2017, 3,7 milliards rien que pour 2015.

Cette baisse des aides de l'état et donc plus concrètement cette baisse des recettes sur nos budgets (souvenez-vous de l'article « Le budget pour les nuls de juin dernier ») devra être supportée par les communes et autres collectivités.

Cela a pour conséquence une baisse de l'enveloppe globale budgétaire, et ce au moins pour les 2 années à venir. Ainsi avons-nous dû et devons-nous encore contenir nos dépenses courantes, et mutualiser nos moyens au niveau de la CCPE (ex : prêt de matériel, groupement des marchés publics : voirie, sites web, transports scolaires) ou tout simplement au niveau des communes de la Scheer (ex : mobilier des écoles).

Nous subissons aussi un manque à gagner au niveau de la location de chasse, le nouveau contrat représentant 14% de moins qu'entre 2007 et 2014, ce qui représente 1 300€ de recettes de moins par an.

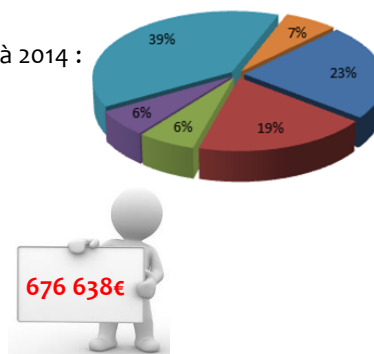
En conséquence, nous avons fait le choix d'imprimer une augmentation raisonnable de 3% des taxes locales. La même que les années précédentes malgré la baisse plus importante des dotations.

La suite vous permettra de mieux appréhender les dépenses et les recettes prévisionnelles de notre commune.

Nos Dépenses.

Les dépenses devraient être de 676 638€ soit une diminution de 9,7% par rapport à 2014 :

Fonctionnement	€	Investissement
Charges de gestion courante	41 838,00 €	
Fond National de Garantie Individuelle des Ressources	42 000,00,€	
	45 000,00 €	Emprunts, intérêts
Charges de personnels et frais assimilés	126 400,00 €	
Charges à caractère général (eau, énergie...)	156 400,00 €	
	265 000,00 €	Travaux



Globalement, nos **dépenses de fonctionnement** augmenteront de 10,4%, essentiellement en raison de frais d'énergie, d'entretien des voies et réseaux ainsi que des maintenances diverses. Il en va de même pour les **charges de personnel**, en raison notamment de l'emploi d'un ouvrier communal par l'intermédiaire de l'association REAGIR. Toutefois, ces charges devraient être nettement moindre en réalité, grâce au travail réalisé par certains élus (sur leur temps libre) ainsi que grâce au retour de notre ATSEM (plus besoin de faire appel à une remplaçante).

Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources représente la part que la commune reverse à un pot commun qui servira aux collectivités moins bien loties.

Les **dépenses d'investissement** sont destinées aux projets neufs, notamment les aménagements de voirie et bâtiments. Quelques exemples de réalisations ou projets pour 2015 : l'aménagement de l'extension du cimetière, des entrées nord et sud du village, le remplacement de la chaussée du Viehvaj, du trottoir Est de la rue principale (+accessibilité).

Les **dépenses d'investissement** prévues sont en augmentation de 2,4% par rapport à 2014.

En règle générale, les prévisions de dépenses ne sont pas toujours proches des dépenses réelles. → 50,56% des dépenses prévues en 2014 ont été réalisées.

Même si certains postes de dépenses apparaissent en légère augmentation, le budget est en diminution. En effet, aucun virement vers les recettes de la section d'investissement n'est prévu pour le moment dans le budget. Les recettes communales restent toujours dépendantes des aides de l'Etat.

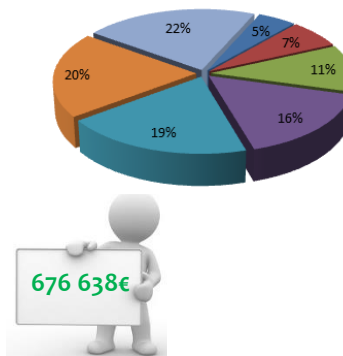
Aujourd'hui et plus encore demain, la réalisation effective des projets est de plus en plus compromise.

Selon une étude de la banque postale et de l'AMF, la baisse des dotations pour les communes se traduira par un recul de l'investissement local de 20 à 30% sur 3 ans. En termes d'investissements publics, 70% d'entre eux sont portés par les collectivités locales, dont 64% par les communes et leurs intercommunalités. Cela signifie que, dans le bâtiment et les travaux publics, 60 000 postes sur 280 000 sont menacés.

Nos recettes (prévision 2015)

Les recettes devraient être de 676 638€ soit une diminution de 9,7% par rapport à 2014. Vous l'aurez remarqué, le budget est équilibré en dépenses et en recettes. *Les communes ont l'obligation de présenter un budget équilibré.*

Fonctionnement	€	Investissement
Revenus des immeubles, produits des services, domaine (vente de bois, location champs, chasse)	32 600,00 €	
	45 595,89 €	Emprunts et intérêts
	75 000,00 €	Dotations, subventions, fonds divers, réserves (TLE, taxe aménagement)
Dotations, subventions et participations	109 200,00 €	
	130 956,16 €	Excédent investissement 2014
Excédent de fonctionnement 2014	136 235,95 €	
Impôts et taxes (habitation, foncières, électricité, publicité)	147 050,00 €	



Les excédents cités plus haut correspondent à des sommes qui restaient disponibles l'année dernière et qui ont été reportées sur 2015. Ceux-ci constituent une marge de manœuvre financière. Cette part nous permet de payer des frais sans recours supplémentaire à l'emprunt. Le but n'étant pas d'en utiliser la totalité en 2015 mais de pallier la baisse actuelle des recettes. Il est sans cesse nécessaire pour les élus de prioriser les dépenses. En effet, les orientations dépendent aujourd'hui essentiellement des subventions qui y sont associées.



Pour ce qui est des recettes, les prévisions sont toujours assez proche des dépenses réalisées. → 88,7% des recettes prévues en 2014 ont été réalisées.

Aujourd'hui, les sommes présentées dans le tableau des recettes sont à nuancer en fonction de l'évolution des subventions et dotations, ce dont le conseil tiendra compte pour les années à venir.

Un point sur la dette :

Au 31 août 2015, la dette de la commune s'élève à 339044,59€ sur 12 ans.

Rappel : 1 prêt datant de 2010 et 1 prêt contracté en 2012.

Peut-être comprenez-vous un peu mieux comme il devient compliqué de gérer un budget communal sur lequel nous avons de moins en moins de prise et pourquoi les élus ont répondu présents à l'appel du 19 septembre (cf. encadré à droite). Malgré nos efforts pour réduire les dépenses, les rationaliser, mutualiser nos moyens, faire fonctionner une commune et investir dans l'avenir a un coût.

Rendez-vous en 2016 pour faire le bilan du budget communal 2015 et préparer le nouveau budget prévisionnel. Sachez que même si l'Etat participe de moins en moins à la vie de la commune, ceux qui veillent à la bonne marche de notre village seront toujours présents pour Bolsenheim.



Rassemblement du 19 septembre organisé par l'association des Maires de France

DISCOURS



L'Etat a décidé de réduire de 30% les dotations accordées jusque-là aux communes et inter-communalités pour assurer leurs missions.

Cette baisse massive est sans précédent et concerne chaque commune ou intercommunalité, chaque habitant, sans exception.

Souhaite-t-on que les services de proximité rendus au quotidien à 66 millions de Français disparaissent ou soient drastiquement réduits ? Souhaite-t-on renoncer aux investissements publics ? Notre réponse est claire: c'est non ! Car concrètement, qu'est-ce que cela changerait pour vous dans une journée ordinaire ?

Des écoles, des crèches que les communes ne pourront plus entretenir convenablement (locaux, chauffage, mobilier...) ou qui fermeront. Des cantines plus coûteuses pour vos enfants. Des transports en commun avec une desserte moins satisfaisante ou à des tarifs plus élevés pour aller travailler. Des routes qu'on ne pourra plus entretenir comme aujourd'hui. Des problèmes de collecte régulière et de tri d'ordures pour garder une ville propre et saine. Moins d'entretien des espaces verts pour votre cadre de vie. Moins de lieux ou d'activités culturelles ou de loisirs pour vous distraire. Moins d'équipements pour faire du sport ou que les communes ne pourront plus rénover faute de financements. Moins de service d'accueil pour répondre à vos demandes ou d'actions sociales en faveur des personnes en difficulté ou des personnes âgées. Une vie associative plus réduite car les communes ne pourront plus favoriser les projets en commun. Le danger est donc sans précédent et concerne chaque habitant de chaque commune de France, sans exception.

...
Nous aimons tous nos communes, ne nous résignons pas à les voir disparaître : faisons cause commune pour dire NON à la disparition programmée des communes !

Infos, divers

Renseignements au 03.88.59.86.27 ou par mail à infoenergie@ville-erstein.fr

Le soleil pour chauffer son eau et son logement c'est possible !

L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas, mais même très bien isolé le logement a besoin d'énergie pour se chauffer et surtout pour produire de l'eau chaude sanitaire.

Aujourd'hui une seule énergie est gratuite... celle du soleil !

Il existe deux solutions permettant de faire du chauffage et/ou de l'eau chaude grâce au soleil :

Le principe :

* Le Chauffe-Eau Solaire Individuel (CESI) : il permet de faire une partie de l'eau chaude gratuitement ! En effet, en Alsace et sur l'année on peut estimer en moyenne 30 à 50% de la production d'eau chaude grâce au soleil en fonction du type d'installation.

* Le Système Solaire Combiné (SSC) : le principe est le même que pour le CESI sauf qu'il ne se contente pas de produire de l'eau chaude mais du chauffage. On estime, en Alsace qu'un tel système peut couvrir environ 20% des besoins de chauffage.

Le dimensionnement :

* CESI : il faut penser à sur dimensionner son ballon d'eau chaude et prévoir 2 à 7 m² de capteurs solaires selon le nombre de personnes au foyer.

* SSC : ici le nombre de panneaux est bien plus important on parle de 10 à 20m² de capteurs

Le prix :

* CESI : environ 3000 à 4000€ TTC pour une installation standard.

* SSC : entre 10000 et 20000€ TTC selon la taille du projet.



Projet soutenu par energievie.info



ELECTIONS REGIONALES

Les 6 et 13 décembre 2015

En France, les élections régionales permettent d'élire les conseils régionaux, assemblées délibérantes des régions.

Depuis 1986, elles ont lieu au suffrage universel et, depuis les élections de 2004 dans le cadre d'un scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime majoritaire.

Les élections régionales ont lieu au mois de mars tous les six ans, à l'exception des élections de 2016 qui ont été décalées en décembre 2015.



Votre dépôt de pain à besoin de vous. Il ne pourra survivre qu'avec une clientèle suffisante !



Collecte annuelle : Lieux des dépôts

- Mairie : le ven. 27/11 de 9 à 11h.
- École : le ven. 27/11
- Dépôt de pain : les 27 et 28 nov. de 7 à 9h



Note d'humour et culturelle !

L'Alsace

De petites maisons dont les murs sont peints,
Leurs poutres apparentes brillent au soleil du matin,
Ainsi que les toits rouges d'un petit village alsacien
Entre deux collines plantées de chênes et de sapins,
Aux fenêtres et sur les balcons,
S'épanouissent des fleurs de toutes les couleurs,
Qui donnent à l'Alsace son cachet et sa valeur
Et dans les jardins, les lilas et les rhododendrons,
Voisinent avec les tomates, les radis et les oignons.
Des pommiers, des poiriers et des framboises,
Avec les sapins égayant le paysage.
Un héron et des cigognes survolent une rivière,
Quelques chevaux font voler une crinière.
N'oublions pas les vaches dans les prés,
Voilà le petit village d'Alsace ou je suis née.

Christina STEFLIN



C'est l'heure des dictons !

- **September warm un klar, Verheisst e güet nächstes Jahr.**
(Septembre, chaud et clair, l'année qui suit sera bonne.)
- **An Mariageburt, g'hört d'r Aepfel uf d'Hurt.**
(Le jour de la nativité, la pomme au cellier.)
- **Oktober an März gliche sich allerwärts.**
(Octobre et mars se ressemblent.)
- **Oktobersaft macht Brüederschaft !**
(Jus d'octobre, jus de l'amitié.)
- **Ohne Fleiss, o ken Preiss.**
(Sans effort, pas de récompense.)

I HA DYNI OIGE WIDDER GSAH

i ha dyni Oige widder gsàh J'ai retrouvé vos yeux
un in dyne Oige et dans vos yeux
myni Seel J'ai retrouvé
widder gfunde Mon âme
i ha myni Seel widder gfunde J'ai retrouvé mon âme
un in mynere Seel Et dans mon âme
dyni Oige J'ai retrouvé
widder gsàh. Vos yeux

Tu rentres de vacances et
- Tu commences à sourire quand les villages se terminent par Heim ou Viller.
- Tu te jettes sur la première bouteille d'Amer. Là-bas, y'en avait pas.
- Tu ranges tes tongs pour reprendre tes schlabbe.
- Tu peux de nouveau tremper ta tartine de meetwurscht dans le café. A l'hôtel, ça ne se faisait pas.
- Tu peux enfin relire les DNA.
- Tu peux demander une flammekueche et on ne te regarde pas bizarre !
Ne sois pas inquiet, tu es juste de retour en Alsace !

La légende de la Cigogne

Dans l'antique Égypte, la cigogne était sacrée et quiconque l'attaquait était puni de mort. En Grèce, jadis, on appela « loi cigogne » l'édit qui obligeait les enfants à nourrir leurs vieux parents dans la détresse. Aujourd'hui, en Orient et en Alsace, ce respect et cette vénération traditionnels survivent encore. Des légendes racontent que la cigogne est avant tout un porte-bonheur. Lorsqu'une jeune fille voit une cigogne à terre faire quelques pas à sa rencontre, c'est, dit-on, signe de mariage dans l'année.



Les jeux (pas que pour les enfants...)

Une histoire de sous, mais pas seulement !

Six enfants vident leur tirelire :

- Fabien a économisé 614 €,
- Aymeric seulement 13.
- Charlotte a 35€.
- Sonya 191
- Le plus riche est Thierry qui a accumulé 2025 !
- Fabrice est bien moins nanti.



Combien son petit cochon contient-il ?

Un enfant dit à sa mère :

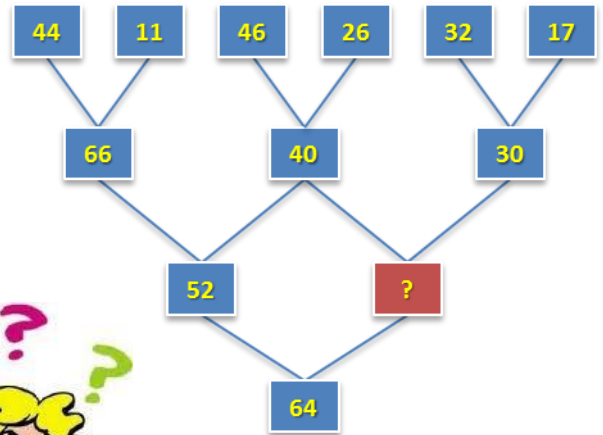
- C'est bien les cigognes qui apportent les bébés, le petit Jésus qui nous donne notre pain quotidien et le Père Noël qui amène les cadeaux en décembre ?
- Mais oui, mon chéri, c'est bien cela.
- Alors, à quoi il sert papa ?



Compléter cette grille où il manque toutes les voyelles.

	X		L				R
S	T		L		B	L	
P		L		R	S		R
	R			R		N	C
R	M	B			D	S	S
	N	D		T		S	
T	S		N				R
	S	D		S	S		N

L'arbre mathématique



Quelle lettre complète cette suite logique ? Vous ne trouvez pas, alors chantez maintenant

A-E-D-L-P-L-J-D-G-E-?

Toujours plus !

Formez de nouveaux mots en combinant les 7 lettres du mot de départ et celle suivant le signe +

VOILURE + P =

BALEINE + V =

LIPIDES + C =

DANSEUR + M =

AILERON + R =

Les solutions du numéro précédent

4 boules

Il faut éliminer les carrés :

Balance 2 : multiplier par 3 soit

9 ● = 9 ▲ et 3 ■

Balance 1 : ajout du contenu bal 2 soit

14 ▲ + 3 ■ + 1 ● = 3 ● + 9 ●

14 ▲ = 8 ● (après simplification)

Balance 3 : 7 ▲ = 4 ● (après : par 2)

Sans voyelles

D	R	A	P	E	A	U	A	M
A	U	V	E	N	T	C	R	U
N	I	E	R	T	A	R	E	T
O	S	C	R	E	P	I	T	A
I	S	S	U	R	I	C	I	N
S	E	T	T	E	R	S	E	T
E	L	E	A	T	E	P	R	E
E	P	I	E	R	R	E	E	S

Carré Magique

21	14	17	5	8
2	10	23	11	19
13	16	4	7	25
9	22	15	18	1
20	3	8	24	12

Enigme

Le voleur est PABLO, car Pablo pique à Sceaux !



Bolsemer,

Merci pour votre aide et votre soutien à la publication de cette nouvelle parution. Nous comptons sur vous et vos retours pour les prochaines éditions.

Toute l'équipe du Bolsemer Blaettel

Note écologique

Le bulletin communal est depuis toujours édité au format papier. Cependant, cela a un impact écologique non négligeable. En effet, la trentaine de pages imprimée par foyer de Bolsenheim (180 foyers) représente 5400 pages (= moitié d'1 arbre) imprimées par édition. De plus, cette impression a aussi un impact économique pour la commune (et donc pour vous) car cette dernière coûte un peu plus de 3€ par Bolsemer imprimé.

Pour ces raisons, nous vous proposons une alternative plus économique et écologique : fournir à ceux qui le souhaitent une version informatique du Bolsemer Blaettel plutôt qu'une version papier.

Ca m'intéresse, mais comment cela fonctionne ?

Faites-nous un mail à l'adresse suivante : contact@bolsemer.fr

Avec en objet la phrase suivante : « NON au SBB papier ! »

Précisez dans le corps du message les informations suivantes : votre nom, prénom et adresse

Postale ou pour les plus modernes, flashez le Qr code ci-contre et remplissez les champs appropriés.

Pour récompenser ce geste écologique, à chaque nouvelle édition, les personnes inscrites dans la mailing liste recevront le Bolsemer au format informatique une semaine avant les personnes qui reçoivent la version papier. Vous recevrez aussi par la suite un lien vers une page permettant le téléchargement de toutes les éditions du Bolsemer.

A ce jour **9 foyers** ont demandé à ne plus recevoir la version papier du bolsemer Blaettel. Merci pour ce geste écologique. Déjà une baisse de 180 pages à imprimer. Encore un effort !



La BD du Bolsemer

